

UGOLF | GADANCOURT



2^e Grand Prix GOLF DE GADANCOURT

Samedi 07 et dimanche 08 Octobre 2023

GOLF DE GADANCOURT

Chemin Rural N° 10 - 95450 –Gadancourt

Tél. : 01 34 66 12 97

contact.gadancourt@ugolf.eu

<http://www.jouer.golf/gadancourt/>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de GADANCOURT

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour. Classement en Brut sur l'addition des 2 tours.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4 pour les messieurs

Une série Dames : index inférieur ou égal à 14,4 pour les dames

(Index de jeu renseigné à la FFG le jour de la clôture des inscriptions soit le vendredi 22 septembre 2023).

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2023 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS9.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5)

INSCRIPTION

Les inscriptions se font obligatoirement et exclusivement en ligne avec le lien ci-contre :..... ou via notre site internet. Aucun engagement par téléphone ou e-mail ne sera pris en considération.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 22 septembre 2023 inclus.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 27 septembre à 19h.

Droits d'engagement et reconnaissance

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

90€ pour les joueurs extérieurs

40€ pour les membres UGOLF quel que soit le type d'abonnement

40€ pour les -25 ans

20€ pour les membres de Gadancourt exclusivement

Une partie de reconnaissance est prévue le vendredi 7 octobre sur réservation obligatoirement et avant 14h.

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 96 incluant 21 dames minimum (hors Wild Card) et 10 Wild Card maximum .

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8 heures 30 dans l'ordre de bloc suivant 2,1,3,4 pour les Hommes (champ de joueurs par index, divisé en 4 blocs égaux) et par index pour les dames.

Deuxième tour : premier départ à 8 heures 30 dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour hommes et dames séparément.

La liste des départs sera publiée le vendredi 6 octobre à 14h sur le site internet du golf, ou disponible à l'accueil.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – (6200m environ)

Dames : Repère 4 Marques Bleues – (5200m environ)

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 8 et 9.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS9)

PRIX ET REMISE DES PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

La remise des prix aura lieu au club house après la compétition le dimanche 8 octobre vers 18h30.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Il sera constitué d'un (voir 2) arbitre de ligue, de la directrice du golf et d'un membre de la commission sportive du club.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).